

**“ Lecture de *Sir Thomas More* (1593) d’Anthony Munday
et alii: l’obéissance paradoxale d’un homme libre ”**

Gilles BERTHEAU
(Université Versailles - Saint-Quentin)

La pièce intitulée *Sir Thomas More* n’a pas été imprimée du vivant d’Anthony Munday (1560-1633). Il faut attendre 1844 pour qu’en soit publiée la première édition, établie par Alexander Dyce (1798-1869), suivie de celle de Sir Walton Wilson Greg (1875-1959) en 1911. La pièce survivait sous la forme d’un manuscrit de dix-sept pages en mauvais état, intitulé *The Book of Sir Thomas More*, amplement corrigé, raturé, avec ajouts, suppressions et collages, le tout écrit de plusieurs mains. Greg a établi qu’outre l’écriture principale (celle d’Anthony Munday) on en dénombrait cinq autres, sans compter celle de Edmund Tilney, le Maître des Plaisirs de la Reine (de 1579 à 1610), responsable de la censure de la pièce. Aujourd’hui, d’après Vittorio Gabrieli et Giorgio Melchiori qui ont établi l’édition dont je me sers¹, les révisions, additions et autres corrections sont de Henry Chettle, Thomas Dekker, Thomas Heywood et William Shakespeare, à qui la pièce a longtemps été attribuée. En fait, ce dernier ne serait l’auteur que de deux passages: II, 3, 1-159 et III, 1, 1-21, encore qu’il faille rester prudent quant à la dernière hypothèse².

1. Structure de la pièce :

Bâtie selon le schéma classique de la roue de Fortune: ascension, acmé et chute, la pièce pourtant dément cette structure apparente.

À la différence de Pierre Puget de la Serre, qui fait commencer sa tragédie au moment où More est au sommet de sa carrière politique, les auteurs de *Sir*

¹ Anthony Munday *et alii*, *Sir Thomas More*, éd. Vittorio Gabrieli et Giorgio Melchiori, Manchester, Manchester UP, 1990.

² Cf. *Sir Thomas More*, p. 23.

“ Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday ”

Thomas More présentent à la manière anglaise le parcours politique complet de l’homme d’État, en gros de 1517 à 1535, le tout ramassé en cinq actes.

Dans les deux premiers, Thomas More, alors shérif de Londres, parvient à ramener à la raison les apprentis et les marchands londoniens qui veulent s’en prendre à leurs confrères étrangers. L’auteur s’est inspiré, pour ces actes, de faits réels, appelés par les historiens “ Ill May Day ” ou parfois “ Evil May Day ”, c’est-à-dire les émeutes populaires qui ont lieu à Londres le 1^{er} mai 1517, au cours desquelles des marchands français, italiens et espagnols sont agressés par des apprentis londoniens. “ Le maire, les échevins, Wolsey lui-même étaient l’objet des quolibets, ” écrit Bernard Cottret, dans sa biographie d’Henri VIII³. La source utilisée par Munday pour cet épisode est la *Chronique* de Raphaël Holinshed, dans l’édition posthume de 1587⁴. C’est à More que les membres du Conseil Privé s’en remettent pour éviter que le sang ne coule, selon le désir du roi, grand absent de la pièce. More s’acquitte avec brio de cette tâche en faisant montre d’un grand souci de justice et d’équité. Son discours de la scène 3 de l’acte II illustre ses convictions politiques: le souci de faire régner l’état de droit parmi les sujets et l’obéissance que ces derniers doivent à leur roi, et, *in fine*, à Dieu. Cette dernière partie du discours est en tous points similaire à la prédication élisabéthaine de l’obéissance, telle qu’elle apparaît dans les Sermons de 1559 et de 1571, par exemple. À la fin de la scène, More devient Sir Thomas More et il est admis au Conseil Privé du roi, deux événements qui respectivement ont lieu en 1521 et en 1516. À la fin de la scène suivante, il est nommé chancelier, ce qui en fait n’arrive qu’en 1529.

L’acte III montre le personnage au faîte de sa carrière, recevant la visite de son ami Érasme et donnant un banquet en l’honneur du maire de Londres et de son épouse. C’est là qu’intervient la représentation d’une pièce intitulée “ The Marriage of Wit and Wisdom ”, à laquelle More prend part.

Les deux derniers actes dépeignent la chute du chancelier: sa démission (qui intervient en mai 1532), son refus de souscrire à de mystérieux articles (14 avril 1534), jamais identifiés clairement dans la pièce, le mènent à la Tour de Londres (du 18 avril 1534 au 6 juillet 1535), puis à l’échafaud. Toutes ces scènes donnent au dramaturge l’occasion de faire de More non pas le portrait d’un puissant justement puni pour une faute commise auparavant, comme dans le schéma de la roue de la fortune, mais un homme juste injustement condamné pour n’avoir pas cédé aux volontés d’un pouvoir absolu. C’est le premier paradoxe de cette pièce. Ce sera aussi l’un des grands thèmes des tragédies politiques de George

³ Bernard Cottret, *Henri VIII: le pouvoir par la force*, Paris, Payot, 1999, p. 75.

⁴ Cf. Gabrieli et Melchiori, *Sir Thomas More*, p. 7.

Gilles Bertheau

Chapman, en particulier la tragédie tardive de *Chabot, Amiral de France*⁵. L'acte V, en particulier, fait de More le portrait d'un homme populaire et généreux. Son héroïsme est tout intérieur, c'est l'héroïsme de la conscience qui ne fléchit pas, une sorte de stoïcisme chrétien.

2. Les problèmes de *Sir Thomas More*.

La première surprise est l'absence du roi Henri VIII: on parle de lui, mais on ne le voit jamais. Demi surprise à vrai dire, car il n'aurait pas été vraisemblable qu'un dramaturge ose mettre en scène le père de la souveraine; le censeur de l'époque, Edmund Tilney ne l'aurait sans doute pas permis. Ce qui est plus étonnant en revanche, c'est l'absence de références nettes et précises au contexte historique: absence de la reine, absence d'Anne Boleyn, rien sur la question du divorce, rien sur la question religieuse ou presque, rien sur l'Acte de Succession ni sur l'Acte de Suprématie (1534). Là encore, la différence avec Puget de la Serre est frappante. Tout est décontextualisé au point que l'on se demande ce qui motive le refus du personnage de souscrire aux " articles " présentés par le roi, puisque à aucun moment le dramaturge n'en précise le contenu. Certes, il eût été malaisé de rappeler à Élisabeth I^{ère} dans quelle condition elle était née, et de quelles suspicions sa légitimité avait été l'objet, mais cela ne suffit pas pour rendre compte de cette méthode délibérée de faire silence. On doit sans doute y voir une manière assez efficace de mettre en avant le personnage omniprésent de Thomas More. Gabrieli et Melchiori indiquent à ce propos que le rôle de Sir Thomas More est l'un des plus longs du théâtre élisabéthain d'avant 1595. L'absence de la famille royale laisse le champ libre à un seul homme, qui devient ainsi le véritable héros de cette tragédie.

La deuxième surprise vient du sort dramatique réservé au personnage de Sir Thomas More. Loin d'en faire un détestable catholique, Anthony Munday donne de lui une vision plutôt favorable. Il dépeint l'humaniste, l'homme de justice, le bon maître, le bon époux, le bon père et surtout l'homme libre, qui refuse de céder aux injonctions du pouvoir politique. Mais cela ne va pas de soi, car Anthony Munday était un farouche protestant. On sait que cet écrivain, né vers 1560, séjourne à Rome en 1578-79 où il se fait passer pour un catholique réfractaire (" recusant "). Il en laisse un témoignage vivant dans *The English Romaine Lyfe* (1582), livre dans lequel il décrit comment il parvient à infiltrer le milieu des Catholiques anglais réfractaires, en particulier le Collège anglais à

⁵ Voir ma thèse soutenue en Sorbonne - Paris III en décembre 2002 : " [Les Tragédies françaises de George Chapman: de l'absolutisme royal à l'homme absolu](#) ".

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

Rome, dirigé par un certain Docteur Morris, dont le nom a pu inspirer celui du secrétaire de l’évêque de Winchester dans la pièce. Il ne cesse de dénoncer, au fil des pages, l’attitude de ses compatriotes félons:

You haue hearde heerein, howe at sundrye places, and by seuerall speeches, there was a generall agreement of Treason, expected and daylye looked for, to the harme of our gracious Soueraigne, and hurte of her whole Realme⁶.

D’ailleurs, à son retour en Angleterre, c’est son témoignage qui mènera Edmund Campion sur le bûcher en mai 1582. À cette date il est devenu le messenger de la Reine (“the Queen’s messenger”), l’assistant de Richard Topcliffe, le “priest-catcher”. Il s’en félicite même dans un opuscule publié cette année-là: *Discouerie of Edmund Campion, and his Confederates ...* (janvier 1582), dans lequel il décrit notamment l’exécution d’un certain “Raphe Sherwin”, nom d’un personnage de la tragédie (l’orfèvre), dont il souligne la dignité face à la mort, ce qui a sans doute inspiré l’épisode de la pendaison de Lincoln dans la pièce. On voit donc bien que l’auteur n’avait aucune sympathie pro-catholique, bien au contraire.

Aussi, ce n’est pas tant Sir Thomas More le catholique qu’il présente sous un jour favorable que Sir Thomas More l’homme libre, dont la conscience ne s’achète pas. C’est pourquoi l’auteur a soigneusement évité, autant que possible, toute référence précise et identifiable. Contrairement à la pièce du dramaturge français, ce n’est pas le conflit historique et religieux entre deux hommes, Henry VIII et Thomas More, qui est au centre de la pièce, c’est bien davantage le conflit éternel entre un pouvoir absolu et une conscience libre. Grâce aux choix dramatiques faits par l’auteur, on passe d’un événement historique à une vision presque allégorique et militante en faveur de la liberté de conscience. More déclare d’emblée, quand Palmer lui demande de donner son aval aux “articles” en question: “Our conscience first shall parley with our laws” (IV, 1, 74), mettant en évidence le débat (“parley”) possible, voire obligatoire, entre la loi et la conscience. C’est ce qui donne sa force à la pièce, qui s’élève au-dessus du débat théologico-politique entre l’Église catholique et l’Église d’Angleterre.

Ce n’est donc ni une tragédie historique, ni une “tragédie de l’État”, pour reprendre la formule que J. W. Lever a employée en 1971 à propos des tragédies françaises de Chapman⁷. De fait, il est assez remarquable qu’à partir de l’acte III,

⁶ Anthony Munday, *The English Romayne Lyfe*, 1582, éd. G. G. Harrison, Londres, The Bodley Head Ltd, 1925, p. 16.

⁷ J. W. Lever, *The Tragedy of State*, Londres, Methuen, 1971.

Gilles Bertheau

l'essentiel de la pièce se déroule soit à la Tour de Londres, soit au domicile privé de More, à Chelsea. Cela est compréhensible dans la mesure où, après avoir démissionné, il redevient un simple sujet: "The fat is gone: my title's only More," dit-il à sa femme (IV, 3, 71) ou bien "The merriest councillor of England's dead" (IV, 3, 66). De plus, avant d'être prisonnier à la Tour, il est prisonnier chez lui. Mais il n'en reste pas moins que le drame qui se joue semble ressortir davantage au domaine privé qu'au domaine public. Sir Thomas More ne désobéit pas au roi, il obéit à sa conscience: "To a great prison, to discharge the strife / Commenced 'twixt conscience and my frailer life / More now must March" (IV, 4, 160-62). Ce n'est pas dans l'esprit du personnage de défier le roi, au contraire, il semble ne pas y avoir pour lui d'incompatibilité entre sa décision et l'obéissance qu'il doit au roi, même si cette obéissance doit le mener à la mort. C'est ainsi qu'il dit à sa famille: "I'll now satisfy the king's good pleasure" (IV, 4, 147), puis il ajoute:

I will subscribe to go unto the Tower
With all submissive willingness, and thereto add
My bones to strengthen the foundation
Of Julius Cæsar's palace. Now, my lord,
I'll satisfy the king even with my blood,
Nor will I wrong your patience. (IV, 4, 151-56)

Il parvient ainsi à retourner la situation en transformant sa résistance à la volonté politique en acte suprême de soumission. Notons au passage que les termes de "good pleasure" (vers 147) et la référence à Jules César (vers 154) indiquent peut-être chez le dramaturge une accusation de tyrannie contre le roi. Cette soumission du personnage est en parfait accord avec son attitude à la scène 3 de l'acte II, quand il prêche l'obéissance aux Londoniens révoltés. En accord avec lui-même, More est en désaccord avec le monde, désaccord qui va trouver sa résolution dans sa mort:

I thank God
I have peace of conscience, though the world and I
Are a little at odds.
But we'll be even now, I hope, ere long. (V, 3, 10-13)

3. Le jeu des apparences dans *Sir Thomas More*.

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

Le trait caractéristique du personnage de More dans la pièce est la coïncidence de la plus grande liberté de conscience qui soit avec la plus grande humilité et la plus grande soumission au roi. Là réside l’héroïsme singulier de Sir Thomas More.

Il consiste non pas tant en sa résistance au pouvoir royal qu’en une volonté farouche de faire coïncider sa personne publique et sa personne privée. C’est le fondement essentiel de son héroïsme: refuser l’écart entre les deux sphères, entre l’apparence et l’essence, entre l’intérieur et l’extérieur. D’où tout ce jeu sur les apparences, justement; d’où l’insistance sur l’aspect théâtral du personnage, et sur le théâtre dans le théâtre, qui permet à l’auteur de mettre en valeur la constance de Sir Thomas More.

More le bon vivant.

Dans la première partie de la pièce, le personnage est montré sous un jour ludique: ce n’est pas seulement un homme de justice et un humaniste, c’est un homme spirituel, qui ne manque pas de saisir les occasions qui se présentent pour mettre ses contemporains face à leurs contradictions en leur jouant des tours véniels.

C’est le cas lorsqu’il se joue du juge Suresby, à la scène 2 de l’acte I. Cette scène de procès – le seul procès auquel les spectateurs assistent dans la pièce, ce qui n’est pas le moindre des paradoxes, puisque celui de More n’est pas mis en scène, mais simplement évoqué par ses domestiques – oppose le bien nommé Lifter, voleur de son état, à un certain Smart, le plaignant détrossé de dix livres (“this is a pretty sum,” dit Suresby, I, 2, 35) par le premier. Dans un premier temps, le juge s’attache à montrer que le plaignant porte bien mal son nom: “Hear me, Smart, thou art a foolish fellow,” lui dit-il (I, 2, 18), mettant ainsi en évidence l’inadéquation du nom étiquette que porte ce personnage muet. Suresby lui reproche d’avoir tenté le diable en se promenant avec autant d’argent dans sa bourse et l’accuse finalement d’être responsable de la mort de Lifter.

Pendant que les juges délibèrent, More demande à Lifter, qu’il a sauvé plusieurs fois de la pendaison (“I have often saved ye from this place,” I, 2, 53) – détail qui permet à l’auteur de montrer l’habileté du magistrat – de jouer un tour au juge en lui dérobant sa bourse: “All that I aim at is a merry jest” (I, 2, 76). Cet épisode donne l’occasion à Munday de montrer comment Thomas More, d’une part, tient sa parole: il promet de sauver la vie de Lifter en échange de ce service. D’autre part, More affirme son christianisme, dans cette scène: “as I am a Christian and a man / I will procure thy pardon for that jest” (I, 2, 60-61); et,

Gilles Bertheau

devant les inquiétudes de Lifter, il réitère sa fidélité au roi: “ Lifter, I am a true subject to my king ” (I, 2, 69). Le but de l'épisode est bien exprimé par le voleur:

I see the purpose of this gentleman
Is but to check the folly of the justice
For blaming others in a desperate case
Wherein himself may fall as soon as any. (I, 2, 91-94)

Le terme employé par ce personnage, “ gentleman ”, marque bien le respect qui entoure la figure de More, même parmi les gens les plus humbles et les moins recommandables. Lifter ne dit-il pas de More: “ You are known to be one of the wisest men / That is in England ” (I, 2, 66-67) ? On notera que les mêmes épithètes sont employées par Surrey: “ I bethink myself of Master More, / One of the sheriffs, a wise and learned gentleman ” (I, 3, 85-86). Outre un portrait flatteur de son personnage, le dramaturge introduit les termes du débat entre folie et sagesse, repris dans la pièce jouée lors du banquet, “ The Marriage of Wit and Wisdom ” et qui sont présents dans les esprits lors de la rencontre entre More et Érasme, l'auteur de l'*Éloge de la folie*.

Le moment venu, Thomas More fait donc à son tour la leçon à Suresby, en reprenant ses paroles mot à mot (I, 2, 170-86). Déjà le personnage se pose en acteur et en metteur en scène, qui utilise son esprit pour démontrer sa sagesse.

L'autre plaisanterie qu'il organise, et qui marque encore davantage l'aspect théâtral du héros, a pour victime innocente son propre ami le savant hollandais Érasme, qu'il reçoit à Westminster, à la scène 1 de l'acte III. Cette scène a été remaniée par rapport à l'original. Les vingt-et-un premiers vers sont peut-être de la main de Shakespeare, mais ils font partie des ajouts fait par un copiste (“ hand C ”), tandis que le reste est le résultat de la synthèse de deux scènes réunies en une seule dans la version corrigée. L'anecdote concernant Érasme vient du fait que, lors de leur première rencontre, en 1497, le savant hollandais n'a pas reconnu Thomas More. Cette histoire circulait oralement dans les années 1590 et Munday a sans doute transposé la rencontre de More avec un savant italien, qui, assis à la même table que l'Anglais, ne l'avait pas reconnu⁸.

C'est ainsi que celui qui est désormais Sir Thomas More, chancelier d'Angleterre, demande à son secrétaire Randall, de se faire passer pour lui et de recevoir Érasme: “ You are lord chancellor,” lui dit-il (III, 1, 35) et encore: “ act my part / With a firm boldness and thou winst my heart ” (III, 1, 45-46). Il agit en

⁸ Cf. la note additionnelle de Gabrieli et Melchiori, *Sir Thomas More*, p. 207-208.

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

metteur en scène, pour tester la vraie valeur du savant: “I’ll see if great Erasmus can distinguish / Merit and outward ceremony ” (III, 1, 40-41).

Érasme est perplexe quand il voit Randall et demande deux fois: “ Is that Sir Thomas More? ” (III, 1, 138) et “ Is this Sir Thomas More? ” (III, 1, 163). D’autant plus que le comte de Surrey – que l’auteur confond avec son fils Henry Howard, le poète – a fait du chancelier un éloge remarquable en répondant à ses questions:

It is, Erasmus,
Now shall you view the honourable scholar,
The most religious politician,
The worthiest counsellor that tends our state.
That study is the general watch of England:
In it the prince’s safety and the peace
That shines upon our commonwealth are forged
By loyal industry. (III, 1, 138-45)

Tous les mots sont ici pesés avec soin au regard du destin tragique du personnage: en plaçant Sir Thomas More si haut, l’auteur donne par avance tort au roi et montre combien sa décision de supprimer son loyal et fidèle serviteur est injuste.

La barbe et l’esprit dans Sir Thomas More.

Utilisée à plusieurs reprises dans la pièce, la barbe est à la fois accessoire de théâtre lors de la représentation de “The Marriage of Wit and Wisdom ” et symbole religieux dans le cas de Falkner. Le motif se trouve en fait au croisement des thèmes du déguisement et de la constance.

L’épisode de Falkner, le serviteur de Morris, le secrétaire de l’évêque de Winchester, met en évidence la constance de Sir Thomas More. Jack Falkner, amené par un shérif devant More, est accusé de trouble à l’ordre public dans une rue appelée “ Paster noster row ”: “ A ruffian, my lord, that hath set half the city in an uproar ” (III, 1, 56-57). Il est intéressant de remarquer que l’anecdote trouve sa source chez John Foxe, dans son *Livre des Martyrs* (édition de 1563)⁹, à ceci près que Foxe la raconte à propos de Thomas Cromwell, l’ennemi juré de More, pour exalter l’autorité du prélat, dont il dit: “ his authority was no lesse occupied in keeping good order and rule at home ” et plus loin:

⁹ Le livre est publié pour la première fois en 1563.

Gilles Bertheau

the comming of Cromwell brake many fraies, and much euill rule: as well appeared by a certaine notorious fray or riot, appointed to be fought by a company of ruffins in the streete of London called Paster noster rowe¹⁰.

On voit comment Munday manipule ses sources au profit de Sir Thomas More.

Le chancelier remarque la longueur inhabituelle des cheveux de l'accusé, ce qu'il désapprouve: "it is an odious sight / To see a man thus hairy" (III, 1, 117-18). Falkner lui explique qu'il a fait le vœu de ne pas se couper les cheveux et la barbe pendant trois ans; en conséquence, More le condamne à rester enfermé à Newgate toute la durée de ce vœu, à moins qu'il ne consente à se raser. "Cut off this fleece, and lie there but a month," dit-il (III, 1, 121), après avoir fait remarquer que les vœux qu'on prononce sont sacrés et ne sauraient être rompus à la légère: "Vows are recorded in the court of heaven, / For they are holy acts" (III, 1, 113-14). Ainsi, More teste la constance du voyou. Or, après l'entrevue entre le chancelier et Érasme, Falkner revient devant More, après s'être rasé, ce dont le chancelier semble se féliciter: "thy face is like an honest man's" (III, 1, 230), car pour lui, ce vœu était absurde et n'était le signe que du désordre dont se rendait coupable Falkner. Déjà ce passage annonce le masque de la scène suivante, puisque More dit à Falkner: "Thy head is for thy shoulders now more fit: / Thou hast less hair upon it but more wit" (III, 1, 240-41), paraphrasant ainsi un proverbe populaire: "bush natural, more hair than wit"¹¹, qui sera réutilisé dans la scène suivante.

Ce thème de la barbe porte en soi deux résonances. La première est d'ordre religieux, car Falkner fait une allusion – anachronique d'ailleurs – à un mouvement protestant dissident fondé en 1581 par Robert Browne: "But if I notch not that rogue Tom barber that makes me look thus like a Brownist, hang me" (III, 1, 246-48). On comprend l'allusion si on sait que les Brownistes portaient les cheveux très courts. Mais les Brownistes refusaient en outre de reconnaître l'autorité de la reine sur l'Église d'Angleterre. Or c'est sur cette accusation que se fonde la condamnation de More: son refus de reconnaître le roi comme chef de l'Église anglicane.

La seconde résonance est d'ordre philosophique: c'est ainsi que Sir Thomas More l'entend à la scène 2 de l'acte III. Dans cette scène, la représentation de "The Marriage of Wit and Wisdom" est retardée car l'un des acteurs, Luggins, est parti chercher une barbe chez John Ogle, le marchand londonien d'accessoires

¹⁰ Gabrieli et Melchiori, *Sir Thomas More*, Annexe D, John Foxe, *Acts and Monuments*, 1583, 11.1188/1, p. 249.

¹¹ Gabrieli et Melchiori, *Sir Thomas More*, note du vers 241, p. 136.

et de perruques de théâtre, pour son collègue qui doit incarner le jeune esprit (“ young Wit ”). Cet incident mineur donne l’occasion à More de faire de l’esprit, justement, en faisant remarquer qu’il n’est besoin d’aucun accessoire de théâtre pour incarner l’esprit, surtout s’il est censé être jeune: “A long beard for young Wit? Why man, he may be without a beard till he come to marriage, for wit goes not all by the hair ” (III, 2, 142-44).

Outre qu’il reprend le proverbe mentionné plus haut, on trouve ici une référence assez claire à l’un des *Adages* d’Érasme, le numéro 195, intitulé: “Sages jusqu’à la barbe ”. Dans ce texte très court, Érasme cite plusieurs auteurs antiques (Horace, Plutarque, Lucien et Martial) et déclare: “ ‘Sages, ou sophistes, ou philosophes jusqu’à la barbe.’ On appelait ainsi ceux qui hormis la barbe et le manteau n’avaient rien du philosophe ”¹²; et il termine en disant: “Une barbe qui n’est pas moindre te pend au menton. On le lancera avec raison contre ceux qui placent toute la sainteté de la vie non dans l’âme ni dans la manière de vivre, mais dans les vêtements ”¹³, visant par là les moines. Bien que Sir Thomas More ne soit pas un moine (il n’en a pas l’habit), il en a la constance et la fermeté d’âme: c’est ce que montre Munday. Pour lui, nul besoin d’accessoire, de signe extérieur. C’est pourquoi il est capable de reprendre au pied levé le rôle de Bonconseil (Good Counsel) qu’était censé interpréter Luggins: “till your fellow come I’ll give him the best counsel I can ” (III, 2, 257-58). C’est donc à lui qu’il revient de désabuser l’Esprit: “ Wit, judge not things by the outward show: / The eye oft mistakes, right well you do know ” (III, 2, 274-75).

C’est ici qu’un de ces effets baroques remarquables sur les jeux entre apparence et réalité, fiction et vérité, est utilisé par le dramaturge: More n’est jamais plus vrai que lorsqu’il joue, pour la bonne et simple raison qu’il n’existe pas d’écart entre ce qu’il prétend être (Bonconseil) et ce qu’il est (l’homme sage et avisé qui s’occupe si bien des affaires du royaume, comme le faisait remarquer Surrey, III, 1, 138-45). Cette coïncidence suscite l’étonnement et l’admiration de l’acteur principal, Inclination, qui dit: “Did ye mark how extemporically he fall to the matter, and spake Luggins’s part almost as it is in the very book set down? ” (III, 2, 297-99).

Ce qui était l’objet d’une critique de l’affectation lorsqu’il s’agissait de la barbe d’un très jeune homme redevient signe de sérieux pour l’homme mûr sans cesser de donner lieu à l’humour du détachement : la barbe est le signe distinctif des stoïciens, or l’attitude de More à la fin de la pièce est typique de l’héroïsme stoïcien dont il était question au début, c’est pourquoi il prie instamment le

¹² Érasme, *Œuvres choisies*, trad et éd. Jacques Chomarat, Paris, Librairie Générale Française - Livre de Poche, 1991, p. 339.

¹³ *Op. cit.*, p. 339.

Gilles Bertheau

bourreau de ne pas entailler sa barbe en lui coupant la tête avant de se rappeler qu'elle a déjà été rasée¹⁴: “One thing more, take heed thou cutst not off my beard” (V, 4, 99).

La métaphore du *Theatrum mundi* est filée jusqu'au bout par More lui-même, qui ne se départit jamais de sa bonne humeur et de son esprit, et ne cède jamais à la mélancolie. Ainsi dit-il à Shrewsbury et à Surrey: “my offence to his highness makes me of a state pleader a stage player (though I am old and have a bad voice) to act this last scene of my tragedy” (V, 4, 72-75). Cette remarque a pour effet de minimiser le sort qui lui est réservé. C'est ainsi qu'il continue à faire des jeux de mots jusqu'à la fin, comme par exemple: “my memory is grown so ill / I fear I shall forget my head behind me” (V, 4, 25-26). Cette propension au jeu d'esprit fait dire au lieutenant, son geôlier: “In life and death, still merry Sir Thomas More” (V, 3, 21). Car ce qui le soutient est naturellement l'espérance de l'autre vie:

Then to the East,
We go to sigh, that o'er, to sleep in rest.
Here More forsakes all mirth, good reason why:
The fool of flesh must with her frail life die.
No eye salute my trunk with a sad tear;
Our birth to heaven should be thus: void of fear. (V, 4, 113-18)

L'orientation du billot à l'Est marque bien l'espoir de la vie chrétienne, l'Est symbolisant, avec le soleil levant, la résurrection du Christ, de sorte que comme le disent Gabrieli et Melchiori on peut bien parler d'apothéose à son sujet¹⁵.

Conclusion.

Les éditeurs de la pièce affirment que Munday, dans ses pièces suivantes, *The Downfall*, *The Death of Robert Earl of Huntingdon* et *The first part of Sir John Oldcastle*, écrites en collaboration avec Henry Chettle, visait un public puritain, extrêmement sensible au thème de la liberté de conscience. Toutefois, on est frappé dans *Sir Thomas More* du ton calme employé, de l'absence de polémique et du dépouillement du sujet, qui, en apparence, fourmille d'anecdotes secondaires, mais

¹⁴ “O, I forgot, execution [was] passed upon that last night, and the body of it lies buried in the Tower.” (V, 4, 100-101).

¹⁵ Gabrieli et Melchiori, *Sir Thomas More*, p. 30-31.

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

qui, en fait, est une épure assez réussie, rien n’étant laissé au hasard, tout concourant à faire le portrait d’un homme libre, d’un homme complet, pour reprendre les termes employés par Pie XII: “ *Che uomo completo!* ”¹⁶ Thomas More dit non, tout simplement, et aucun argument d’ordre politique ou religieux sérieux n’est avancé pour expliquer sa révolte, hormis le principe de la conscience.

¹⁶ Cité par Bernard Cottret, *Henri VIII: le pouvoir par la force*, p. 66.

Gilles Bertheau

ANNEXES

Sir Thomas More

d'Anthony Munday.

Édition utilisée: *Sir Thomas More*, éd. W. W. Greg, s. 1., The Malone Society Reprints, 1911. (orthographe modernisée).

1. Acte II, scène 3.

Enter the Lord More, Surrey and Shrewsbury.

SHERIFF

Hold, in the king's name hold!

SURREY

Friends, masters, Countrymen...

MORE

Peace how, peace! I charge you keep the peace.

SHREWSBURY

My masters Countrymen...

WILLIAMSON

The noble Earl of Shrewsbury, let's hear him.

GEORGE

We'le hear the Earl of Surrey.

LINCOLN

The Earl of Shrewsbury.

GEORGE

We'le hear both.

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

ALL

Both, both, both, both.

LINCOLN

Peace I say, peace! Are you men of wisdom or what are you?

SURREY

But what you will have them, but not men of Wisdom.

ALL

We’le not hear my Lord of Surrey, no, no, no, no, no, Shrewsbury Shrewsbury!

MORE

Whiles they are ore the bank of their obedience
Thus will they bear down all things.

LINCOLN

Sheriff More speaks, shall we hear sheriff More speak?

DOLL

Let’s hear him. ‘A keeps a plentiful shrevaltry, and ‘a made my Brother Arthur
Watchins Sergeant Safe’s yeoman. Let’s hear shreriff More.

ALL

Shreriff More, More, More Sheriff More!

MORE

Even by the rule you have among your selves,
Command still audience.

ALL

Surrey, S’ury!

ALL

More More!

LINCOLN, GEORGE

More!
Peace, peace, silence, peace.

Gilles Bertheau

MORE

You that have voice and credit with the number,
Command them to a stillness.

LINCOLN

A plague on them, they will not hold their peace, the devil
Cannot rule them.

MORE

Then what a rough and riotous charge have you
To lead those that the devil cannot rule.
Good masters, hear me speak.

DOLL

Ay by th' mass will we, Moor. Th'art a good housekeeper, and I
thank thy good worship for my Brother Arthur Watchins.

ALL

Peace, peace!

MORE

Look what you do offend you cry upon,
That is the peace, not [...] of you here present,
Had there such fellows, liv'd when you were babes,
That could have topt the peace as now you would.
The peace wherein you have till now grown vp
Had been tane from you, and the bloody times
Could not have brought you to [...] the state of men.
Alas poor things, what is it you have got,
Although we grant you get the thing you seek?

DOLL

Marry, the removing of the strangers, which cannot choose but
Much [help] advantage the poor handicrafts of the City.

MORE

Grant them removed, and grant that this your noise
Hath chid down all the maj[es]tie of England.

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

Imagine that you see the wretched strangers,
 Their babies at their backs, and their poor luggage
 Plodding to th' ports and coasts for transportation,
 And that you sit as kings in your desires,
 Authority quite silent by your brawl,
 And you in ruff of your opinions cloth'd;
 What had you got, I'll tell you, you had taught
 How insolence and strong hand should prevail
 How order should be quell'd, and by this pattern
 Not one of you should live an aged man,
 For other ruffians, as their fancies wrought,
 With self same hand, self reasons and self right
 Would shark on you and men like ravenous fishes
 Would feed on one another.

DOLL

Before God, that's as true as the gospel.

GEORGE, LINCOLN

Nay, this a sound fellow I tell you, let's mark him.

MORE

Let me set up before your thoughts good friends,
 One supposition, which if you will mark
 You shall perceive how horrible a shape
 Your innovation bears: first, 'tis a sin
 Which oft th' apostle did forwarn us of, urging obedience to authority,
 And 'twere no error if I told you all you were in armes 'gainst God.

ALL

Marry, God forbid that.

MOOR

Nay certainly you are,
 For to the king God hath his office lent
 Of dread, of Justice, power and Command,
 Hath bid him rule, and will'd you to obey;
 And to add ampler ma[jes]tie to this,
 He hath not only lent the king His figure,

Gilles Bertheau

His throne sword, but given him His own name,
 Calls him a god on earth. What do you then,
 Rising 'gainst him that God Himself installs
 But rise 'gainst God, what do you to your souls
 In doing this, o desperate as you are?
 Wash your foul minds with tears, and those same hands
 That you like rebels lift against the peace,
 Lift up for peace, and your unreverent knees
 Make them your feet; to kneel to be forgiven
 Is safer wars, than ever you can make
 Whose discipline is riot; why even your hurly.
 Cannot proceed but by obedience. Tell me but this
 What rebel captain,
 As mutines are incident, by his name
 Can still the rout? Who will obey a traitor?
 Or how can well that proclamation sound
 When there is no addition but a rebel
 To qualify a rebel? You'le put down strangers,
 Kill them, cut their throats, possess their houses,
 And lead the ma[jes]tie of law in Iyam¹⁷,
 To slip him like a hound; alas, alas, say now the king,
 As he is clement, if th' offendor mourn,
 Should so much come to short of your great trespass
 As but to banish you, whether would you go?
 What country, by the nature of your error,
 Should give you harbour go you to France or Flanders,
 To any German province, Spain or Portugal,
 Nay, anywhere that not adheres to England,
 Why, you must needs be strangers. Would you be pleas'd
 To find a nation of such barbarous temper
 That breaking out in hideous violence
 Would not afford you an abode on earth,
 Whet their detested knives against your throats
 Spurn you like dogs, and like as if that God
 Owed not nor made not you, nor that the elements
 Were not all appropriate to your Comforts.
 But charter'd unto them, what would you think

¹⁷ Laisse pour chiens de chasse.

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

To be thus us’d, this is the strangers’ case.

ALL

And this your mountainish inhumanity.
Faith, ’a says true; let us do as we may be done by.

LINCOLN

We’le be rul’d by you, master More, if you’le stand our friend to procure our pardon.

MORE

Submit you to these noble gentlemen,
Entreat their mediation to the king,
Give up yourself to form, obey the magistrate,
And there’s no doubt, but mercy may be found
If you so seek it.

2. Acte V, scène 4.

*Enter the Sheriffs of London and their Officers at one doore,
the warders with their Halbards at an other.*

1. SHERIFF

Officers, what time of day is ’t?

OFFICER

Almost eight a clock.

2. SHERIFF

We must make then, lest we stay too long.

1. WARDER

Good morrow, Mr. Shreriffs of London, Mr. Lieutenant,
Will ye repair to the limits of the Tower
There to receive your prisoner?

1. SHERIFF

Gilles Bertheau

Go back, and tell his worship, we are ready.

2. SHERIFF

Go bid the Officers make clear the way,
There may be passage for the prisoner.

Enter Lieutenant and his Guard with More.

MORE

Yet God be thanked, here's a fair day toward,
To take our journey in: Mr. Lieutenant,
It were fair walking on the Tower leads.

LIEUTENANT

And so it might have liked my Sovereign Lord,
I would to God you might have walk'd there still.

He weeps.

MORE

Sir, we are walking to a better place.
Oh Sir, your kind and loving tears,
Are like sweet odours to embalm your friend.
Thank your good Lady, since I was your guest,
She has made me a very wanton in good sooth.

LIEUTENANT

Oh, I had hop'd we should not yet have parted.

MORE

But I must leave ye for a little while,
Within an hour or two, you may look for me.
But there will be so many come to see me,
That I shall be so proud, I will not speak.
And sure my memory is grown so ill,
I fear I shall forget my head behind me.

LIEUTENANT

God and his blessed Angels be about ye,
Here, Mr. Sherriffs, receive your prisoner.

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

MORE

Good morrow, Mr. Sheriffs of London, to ye both;
I thank ye that ye will vouch safe to meet me,
I see by this you have not quite forgot,
That I was in times past as you are now:
A Sheriff of London.

1. SHERIFF

Sir, then you know our duty doth require it.

MORE

I know it well Sir, else, I would have been glad,
You might have sav'd a labour at this time.
Ah, Mr. Sheriff, you and I have been of old acquaintance,
You were a patient Auditor of mine,
When I read the divinity lecture at St. Lawrence's.

2. SHERIFF

Sr. Thomas More, I have heard you oft, as many other did,
To our great comfort.

MORE

Pray God you may so now, with all my heart.
And, as I call to mind,
When I studied the law in Lincoln's Inn,
I was of Council with ye in a cause.

[...] SHERIFF

I was about to say so, good Sir Thomas
[...]

MORE

Oh, is this the place?
I promise ye? it is a goodly Scaffold.
In sooth, I am come about a headless errand,
For I have not much to say, now I am here.
Well, let's ascend a God's name.
In troth, methinks your stair is somewhat weak,

Gilles Bertheau

I prithee, honest friend, lend me thy hand,
To help me up: As for my coming down,
Let me alone, I'le looke to that my self.

As he is going up the stairs, enter the Earls of Surrey & Shrewsbury.

MORE

My Lords of Surrey and of Shrewsbury, giue me your hands yet [...]. Ye see, though it pleaseth the King to raise me thus high, yet I am not p[roud]¹⁸, for the higher I mount, the better I can see my friends about me. I am now [on a] far voyage, and this strange wooden horse must bear me thither: yet I [per]ceive by your looks you like my bargain so ill, that there's not one of ye all dare (*walking*.) venter with me. Truly, here's a most sweet Gallery, I like the air of it better than my Garden at Chelsey. By your patience, good people, that have press'd thus into my bed chamber: if you'le not trouble me, I'le take a sound sleep here.

SHREWSBURY

My Lord, 'twere good you'd publish to the world,
Your great offence unto his majesty.

MORE

My Lord, I'le bequeathe this legacy to the hangman, and do it instantly. I confess (*giues him his gown*.) his majesty hath been ever good to me, and my offence to his highness, makes me of a state pleader a stage player, (though I am old, and have a bad voice) to act this last scene of my tragedy. I'le send him (for my trespass) a reverend head, somewhat bald, for it is not requisite any head should stand cover'd to so high majesty. If that content him not, because I think my body will then do me small pleasure, let him but bury it, and take it.

SURREY

My Lord, my Lord, hold conference with your soul,
You see, my Lord, the time of life is short.

MORE

I see it? my good Lord: I dispatch'd that business the last night, I come hither only to be let blood, my doctor here tells me it is good for the head ache.

¹⁸ Partie du texte corrompue: leçon de Gabrieli et Melchiori, *op. cit.*

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

HANGMAN

I beseech ye, my Lord, forgive me.

MORE

Forgive thee, honest fellow? Why?

HANGMAN

For your death my Lord.

MORE

O, my death? I had rather it were in thy power to forgive me, for thou hast the sharpest action against me, the law (my honest friend) lies in thy hands now. (*his purse.*) Here’s thy fee, and, my good fellow, let my suit be dispatch’d presently: for ’tis all one pain to die a lingering death, and to live in the continual mill of a law-suit. But I can tell thee, my neck is so short, that if thou shouldst behead an hundred noble men like my self, thou wouldst nere get credit by it. Therefore (look ye Sir) do it handsomely, or of my word thou shalt never deal with me hereafter.

Gilles Bertheau

HANGMAN

I'le take an order for that my Lord.

MORE

One thing more, take heed thou cutst not off my beard: Oh, I forgot, execution pass'd upon that last night, and the body of it lies buried in the Tower. — Stay, is't not possible to make a scape from all this strong guard? It is.

There is a thing within me, that will raise
And elevate my better part 'bove sight
Of these same weaker eyes. And Mr. Sheriffs,
For all this troupe of steel that tends my death,
I shall break from you, and flie up to heaven,
Let's seek the means for this.

HANGMAN

My Lord, I pray ye put off your doublet.

MORE

Speak not so coldly to me, I am hoarse already,
I would be loath good fellow to take more,
Point me the block, I nere was here before.

HANGMAN

To the East side my Lord.

MORE

Then to the East,
We go to sigh, that o'er, to sleep in rest.
Here More forsakes all mirth, good reason why,
The fool of flesh must with her frail life die.
No eye salute my trunk with a sad tear,
Our birth to heaven should be thus: void of fear.

Exit.

SURREY

A very learned worthy Gentleman
Seals error with his blood. Come, we'le to Court.
Let's sadly hence to perfect unknown fates,
Whilst he tends prograce to the state of states.

“ *Lecture de Sir Thomas More d’A. Munday* ”

Finis